

PLAN D'ENTREPRISE 2015-2016 À 2019-2020 DE CBC/RADIO-CANADA

| AU: | Conseil d'administration |
|--------------------------|---|
| RÉUNION: | Le 26 janvier 2015 |
| DE: | Steven Guiton Vice-président, Technologies et chef des affaires réglementaires |
| DÉCISION RECHERCHÉE : | Approbation du Plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020 de CBC/Radio-Canada |
| PROCHAINES ÉTAPES : | Remise du Plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020 à la ministre du Patrimoine canadien, le 30 janvier 2015 Dépôt du Sommaire du Plan d'entreprise 2015-2016 à l'automne 2015 |
| DATE: | Le 23 janvier 2015 |

PLAN D'ENTREPRISE 2015-2016 À 2019-2020 DE CBC/RADIO-CANADA





A1. CONTEXTE

- Aux termes de l'article 54 de la *Loi sur la radiodiffusion*, CBC/Radio-Canada doit remettre au ministre du Patrimoine canadien un Plan d'entreprise annuel dans lequel sont présentées les priorités de la Société pour les cinq prochaines années. Si le Plan d'entreprise, y compris ses diverses annexes, fait l'objet d'une distribution limitée au sein du gouvernement, le Sommaire du Plan d'entreprise, qui en est la version abrégée, est un document public.
- Le Plan d'entreprise permet également à CBC/Radio-Canada de soumettre son budget d'immobilisations au Conseil du Trésor qui doit l'approuver. Afin de se conformer aux lignes directrices du Conseil du Trésor, le Plan d'entreprise doit être remis au ministre du Patrimoine canadien huit semaines avant la fin de l'exercice de la Société.



A2. ÉLÉMENTS DÉCISIONNELS CLÉS

- En juin 2014, CBC/Radio-Canada a annoncé son nouveau plan stratégique *Un espace pour nous tous*.
- En 2015-2016, CBC/Radio-Canada poursuivra la mise en œuvre d'initiatives en lien avec son nouveau plan stratégique.



A3. AVANTAGES, RÉPERCUSSIONS ET RISQUES CLÉS

• Le Plan d'entreprise est le principal instrument grâce auquel CBC/Radio-Canada est en mesure de présenter ses orientations stratégiques au gouvernement.



A4. AUTRES OPTIONS ENVISAGÉES

S. o.





A5. CRITÈRES DE RÉUSSITE

• Le Plan d'entreprise est reçu positivement par le gouvernement.



A6. RÉSOLUTION

• Que le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada approuve le Plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020 de CBC/Radio-Canada.